

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BETZ ET DE LA CLERY

<b>Date création</b>	22 décembre 2011
<b>Entrée en vigueur</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2012
<b>Dates modifications statutaires</b>	26 décembre 2012 15 octobre 2013

**Composition :**

14 communes membres

	<b>Populations</b>	
	<b>avec doubles comptes</b>	<b>sans doubles comptes</b>
BAZOUCHES SUR LE BETZ	1 000	983
CHANTECOQ	539	528
COURTEMAUX	311	290
COURTENAY	4091	3990
ERVAUVILLE	589	575
FOUCHEROLLES	309	301
LA CHAPELLE SAINT SEPULCRE	267	257
LOUZOUER	281	273
MERINVILLE	167	161
PERS EN GATINAIS	241	237
SAINT HILAIRE LES ANDRESIS	1 007	975
SAINT LOUP DE GONNOIS	112	110
LA SELLE SUR LE BIED	1 030	1 001
THORAILLES	172	166
<b>Total :</b>	<b>10 116</b>	<b>9 847</b>

**Siège** 9 grande rue 45320 Saint-Hilaire-les-Andrésis

**Durée** illimitée

**Ressources fiscales** FPU (DGFB)

**Conseil de communauté :**

**Président** Lionel de RAFELIS, maire de Saint-Hilaire les Andrésis

**5 Vice-Présidents**

1<sup>er</sup> VP Jean-Pierre LAPENE, Maire de Chantecoq  
 2<sup>ème</sup> VP Francis TISSERAND, Maire de Courtenay  
 3<sup>ème</sup> VP Denis PETRINI-POLI, Maire de La Chapelle St Sépulcre

4<sup>ème</sup> VP Daniel DUFAY, conseiller municipal de Courtenay  
 5<sup>ème</sup> VP Alain MARTINEZ, Maire de St Loup de Gonois

**Représentation des communes** SOIT 23 DELEGUES COMMUNAUTAIRES

BAZOUCHES-SUR-LE-BETZ	2
CHANTECOQ	1
CHAPELLE-SAINT-SEPULCRE	1
COURTEMAUX	1
COURTENAY	7
ERVAUVILLE	1
FOUCHEROLLES	1
LOUZOUER	1
MERINVILLE	1

PERS-EN-GATINAIS	1
SAINT-HILAIRE-LES-ANDRESIS	2
SAINT-LOUP-DE-GONNOIS	1
LA SELLE SUR LE BIED	2
THORAILLES	1

### **Compétences obligatoires :**

#### **1° Aménagement de l'espace :**

- Elaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT), et, éventuellement,

- élaboration et suivi d'un schéma de secteur.

- Elaboration et suivi du Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal portant sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes

- Création, réalisation et gestion de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire à savoir les ZAC dont la surface de plancher est de plus de 80 % à vocation économique ou touristique, même située sur le territoire d'une seule commune.

- Elaboration, révision et animation de la charte de Pays.

- Définition d'un plan de déplacement communautaire

- Acquisition et constitution de réserves foncières destinées aux activités communautaires

#### **2° Développement économique**

-Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des zones ou parcs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques existantes ou futures qui sont d'intérêt communautaire, à savoir mes zones de plus d'un hectare à créer à compter de la publication de l'arrêté préfectoral portant constitution de la CC..

-Actions de développement économique d'intérêt communautaire.

\* Accueil et assistance des entreprises et porteurs de projets en vue de l'implantation ou de la reprise d'activités économiques

\* Création, développement et gestion de pépinières d'entreprises, incubateurs d'entreprises, hôtels d'entreprises, ateliers relais de leurs infrastructures visant à favoriser l'implantation ou le maintien d'entreprises sur le territoire de la communauté

\* Suivi et animation de procédures collectives et d'outils opérationnels de soutien au développement et à la restructuration du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture (OCMACS...);

\* Recensement des besoins locaux en formation, contribution à la mise en œuvre de formations professionnelles adaptés aux besoins des entreprises existantes ou souhaitant s'installer sur le territoire de la CC

\* Conduite d'actions de promotion, de communication, de recherche d'investisseurs

\* Interventions conventionnelles pour l'attribution d'aides aux entreprises

\* Soutien à la mission locale pour l'emploi ou à l'association Gâtinais Emploi.

-Actions de développement touristiques

\* Missions de service public de tourisme : accueil, information des visiteurs, promotion et animation touristique ;

\* Recensement et mise en valeur des richesses paysagères et patrimoniales du territoire d'intérêt communautaire

### **Compétences optionnelles :**

#### ***1° Voirie :***

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire, à savoir les voiries de liaison intercommunales extra-muros (s'entend également pour les communes traversées) appartenant aux communes et affectées aux besoins de la circulation routière et plus précisément :

- la route de Bazoches-sur-le-Betz à Courtenay,
  - la route d'Ervauville à Pers en Gâtinais,
  - la route de Louzouer à Courtemaux,
  - la route de Courtenay à Chuelles,
  - la route de Saint-Loup-de-Gonoï à Mérinville,
- la route de La Selle sur le Bied à Griselle.

#### **2° politique du Logement et du cadre de vie**

- Logement :

- Programme Local de l'Habitat.
- Mise en œuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

-Cadre de vie :

Politiques en faveur des jeunes et des personnes âgées.

#### ***3° Protection et mise en valeur de l'environnement :***

- Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés:

- Politique climatique et énergétique (PCET)

- Aménagement et entretien de la Cléry

#### **4° Equipements culturels et sportifs**

- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire :

\* Gymnase et Dojo sis à Courtenay,

\* Piscine sise à Courtenay

#### **5 °Action Sociale :**

- Politique en faveur des personnes âgées :

\* MARPA de la Sainte Rose sise à Ervauville : participation aux instances délibératives de l'association de gestion, maîtrise d'ouvrage du foncier et des installations ;

\* Développement des services relatifs au maintien à domicile ;

\* Soutien aux associations d'aides à domicile.

- Création, construction, extension, entretien, réhabilitation, remise aux normes, fonctionnement et animation d'équipements relatifs à la petite enfance :

\* création d'un réseau d'aides maternelles, relais d'assistantes maternelles ;

\* accueil collectif occasionnel (halte garderies) ;

\* accueil familial (crèches familiales et assistantes maternelles)

- Création, entretien et gestion de centre de loisirs hors accueil périscolaire

#### **Compétences facultatives**

- Organisation, participation à des événements ou à des activités associatives de rayonnement communautaire et à vocation départementale, régionale ou nationale